



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

**LUNDI 16 JUIN 2025 à 19H30**

*Le temps d'échange avec les habitants se déroulera de 19h00 à 19h30*

*Affiché le jeudi 12 juin 2025*

## ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

	APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2025
<b>1</b>	ASSOCIATION - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ENTREZ C'EST OUVERT
<b>2</b>	TRAVAUX - VEGETALISATION DE LA COURS D'ECOLE - VALIDATION DU PROJET
<b>3</b>	FINANCES - COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MME LA MAIRE

